



Traiter des préoccupations transfrontalières dans le bassin du fleuve Volta et dans ses zones côtières en aval

Méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT et de l'élaboration du PAS

Numéro du Projet: 53885

Rapport final (traduit en français)

Décembre, 2008





D'abord publié au Ghana en 2008 par le projet PNUE-FEM Volta.

Copyright © 2008, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Cette publication peut être reproduite entièrement ou partiellement et sous n'importe quelle forme pour des objectifs d'éducation ou à but non lucratif sans permission spéciale du détenteur de droit d'auteur pourvu qu'on en reconnaisse la source. Le PNUE apprécierait recevoir une copie de n'importe quelle publication utilisant cette publication comme source.

Aucune utilisation de cette publication ne peut être faite pour la revente ou pour aucun autre but commercial sans permission antérieure par écrit du programme des Nations Unies pour l'Environnement

UNEP-GEF Volta Project
Project Management Unit
No. E3 Leshie Crescent - Labone
c/o UNDP P.O. Box 1423
Accra Ghana
P.O. Box 1423 Accra Ghana
Phone: +233 21 764111
Fax: +233 21 772669
Mobile: +233 206309775
Website: www.gefvolta.iwlearn.org

Avertissement

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement les points de vue et les politiques du PNUE ou du FEM. Les désignations utilisées et les présentations n'impliquent d'aucune opinion quelconques de la part du PNUE, ou du FEM, ou d'aucune organisation en collaboration au sujet du statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone, de ses autorités, ou de la délimitation de ses territoires ou frontières.

Le rapport a été préparé par Daniel Malzbender du centre africain pour la recherche sur l'eau

Pour des fins de citation ce document peut être cité comme :

Projet de PNUE-FEM Volta, 2008 : Méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT et de l'élaboration du PAS. *UNEP/FEM/Volta/RR.3/2008*

Table des matières

Liste des abréviations et des acronymes	ii
1. Introduction	3
2. Méthodologie proposée pour l'élaboration de l'ADT et du PAS	3
2.1 Observations et principes directeurs	3
2.1.1 Combinaison d'activités/ création de synergies	3
2.1.2 Elaboration parallèle du PAPN-BVV et du PAS	3
2.1.3 Activités de participation de parties prenantes et ADT, élaboration d'PAPN-BVV/PAS	4
2.1.4 Rôle d'autres initiatives régionales	4
2.1.5 Rôle des gouvernements et de l'ABV	4
2.1.6 Liens entre les équipes de l'ADT et du PAS	5
2.2 Etapes détaillées	5
3. Annexe: Plan de travail de l'élaboration de l'ADT et du PAS	9

Liste des abréviations et des acronymes

Abréviations	Définitions
PAPN-BVV	Plan d'Action pour la Partie Nationale du Bassin Versant de la Volta
EcoQOs	Objectifs de qualité écologique
UGP	Unité de Gestion du Projet
PAS	Programme d'Action Stratégique
ADT	Analyse Diagnostic Transfrontalières
PNUE-FEM	Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Facilité Environnementale Mondiale
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets
ABV	Autorité du Bassin de la Volta

1. Introduction

1. Le projet « Traiter des préoccupations transfrontalières dans le bassin du fleuve Volta dans les zones côtières en aval » est une initiative conjointe des gouvernements du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali et du Togo. Le projet est financé par la Facilité Environnementale Mondiale, mis en œuvre par le programme des Nations Unies pour l'environnement et exécuté par le bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets (UNOPS).
2. Il est attendu du projet qu'il produise une analyse diagnostique transfrontalière finale pour le bassin aussi bien qu'un programme d'action stratégique et des plans d'action correspondants pour les parties nationales du bassin Versant de la Volta (PAPN-BVV).
3. L'ADT est un document scientifique et technique de base, sur la base des résultats sur lesquels le PAS sera élaboré.
4. Le PAS est un programme d'action négocié (entre les états de bassin) un programme d'action négocié qui recensent des activités et des investissements sur une période convenue (habituellement 20 ans), qui adressent les domaines problématiques prioritaires identifiés dans l'ADT et visent à atteindre les objectifs de qualité environnementale pour le bassin convenu par les gouvernements et d'autres parties prenantes des états du bassin.
5. Ce rapport fournit une méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT pour le bassin aussi bien que l'élaboration d'un PAS pour le bassin et les PAPN-BVV correspondants pour chaque état de bassin.

2. Méthodologie proposée pour l'élaboration de l'ADT et du PAS

2.1 Observations et principes directeurs

6. Cette méthodologie pour la couverture des lacunes de l'ADT et l'élaboration du PAS propose un certain nombre de changements au plan de travail et au calendrier du projet. Les changements proposés sont basés sur les observations suivantes:

2.1.1 Combinaison d'activités/ création de synergies

7. Sur la base d'une évaluation des résultats que le projet devra réaliser et le budget correspondant il s'avère que le financement disponible pour les activités de développement pour les ADT et d'PAPN-BVV/PAS aussi bien que les ateliers des parties prenantes est serré. Il est donc essentiel que des activités soient combinées dans la mesure du possible et soient appropriées afin de réduire les coûts et de créer des synergies entre différentes activités de projet.
8. La nature des tâches (c.-à-d. la finalisation de l'ADT, l'élaboration d'PAPN-BVV/PAS) permet, pour ne pas dire exige, la combinaison d'un certain nombre d'activités afin de gagner l'avantage maximum de l'entrée de parties prenantes, créant de ce fait des synergies et des économies comme sous-produit. Voir d'autres détails dans la section 2.1.2 et 2.1.3 aussi bien que le plan de travail d'élaboration de l'ADT/PAPN-BVV/PAS ci-dessous.

2.1.2 Elaboration parallèle du PAPN-BVV et du PAS

9. L'élaboration des plans d'action pour les parties nationales du bassin du fleuve Volta (PAPN-BVV) et le programme d'action stratégique doivent se faire parallèlement. C'est une caractéristique de l'PAPN-BVV qu'elles comprennent:
 - Des activités nationales autonomes, et
 - le composant national des activités à l'échelle du bassin (PAS)
10. Etant donné l'interdépendance entre l'PAPN-BVV et le PAS respectif il n'est pas faisable d'achever l'élaboration de l'PAPN-BVV (activité 2.2) avant l'achèvement d'élaboration du PAS (activité 2.3) comme actuellement prévu dans le plan de travail du projet. Au lieu de cela, ils doivent être

développés au cours de la même période de temps et à la fin être acceptés par les pays en même temps avec le PAS. Cette approche également réduira le nombre d'ateliers nationaux et régionaux exigés et permettra une contribution plus substantielles des parties prenantes (voir 3.1.3 ci-dessous).

2.1.3 Activités de participation de parties prenantes et ADT, élaboration d'PAPN-BVV/PAS

11. La participation des parties prenantes dans l'élaboration de l'ADT final aussi bien que de l'PAPN-BVV et du PAS est un composant critique pour permettre une acceptation et créer la base pour la mise en œuvre efficace des activités de l'PAPN-BVV et du PAS sur le terrain à l'avenir. Il est donc recommandé que les activités de participation des parties prenantes du projet (toutes les activités sous le secteur de résultat R 1.3 (p40/41) du rapport de démarrage; et dans une certaine mesure les activités sous le secteur de résultat R 1.2 (p.40 du rapport de démarrage) devenu étroitement aligné et intégré dans la finalisation de l'ADT et l'élaboration de l'PAPN-BVV/PAS.
12. Dans la pratique, il est proposé que les parties prenantes soient impliquées dans le processus de finalisation de l'ADT et l'élaboration d'PAPN-BVV/PAS depuis le début et dans tout le processus afin de profiter de l'expertise combinée des parties prenantes et dériver l'avantage maximum de leurs contributions.
13. Dans ce contexte il est proposé (voir la description des étapes détaillées et du plan de travail ci-dessous) que la finalisation de l'ADT et le processus de élaboration d'PAPN-BVV/PAS soient exécutés en parallèle jusqu'à la finalisation de l'ADT (qui sera avant l'achèvement de l'élaboration d'PAPN-BVV/PAS). Tous les ateliers nationaux et régionaux de parties prenantes organisés au cours de cette période sont envisagés pour être les ateliers à double objectif où les parties prenantes contribuent à l'ADT (comme document technique) aussi bien qu'au PAPN-BVV et au PAS (comme plans d'activités et d'investissement).
14. L'organisation de tels ateliers à double objectif a été faite avec succès dans d'autres bassins (par exemple bassin de Okavango) et fait en sorte que :
 - le document scientifique et technique (ADT) tire avantage de l'expertise et de la connaissance des parties prenantes
 - les activités proposées pour l'PAPN-BVV et le PAS correspondent clairement aux problématiques identifiées dans l'ADT
 - les PAPN-BVV et le PAS répondent aux besoins des parties prenantes (y compris les plans et politiques du gouvernement)
 - la fatigue de parties prenantes résultant de trop d'ateliers/de réunions est évitée
 - des fonds du projet sont employés le plus efficacement si les ateliers d'ADT et d'PAPN-BVV/PAS sont organisés séparément et de manière isolée

2.1.4 Rôle d'autres initiatives régionales

15. Comme décrit ci-dessus, le PAS est un plan d'activités et d'investissements détaillé pour le bassin pendant (probablement) les 20 années à venir.
16. Il est donc essentiel que d'autres projets en cours dans le bassin soient consultés sur une base continue et leur contribution continuellement recherchée dans l'élaboration de l'PAPN-BVV et du PAS afin d'éviter le chevauchement et créer des synergies.

2.1.5 Rôle des gouvernements et de l'ABV

17. Le PAS et les PAPN-BVV respectifs doivent finalement être approuvés et ratifiés par les gouvernements des états du bassin. De même, l'exécution du PAS et de l'PAPN-BVV est finalement de la responsabilité des gouvernements nationaux du bassin. Il est donc essentiel que les gouvernements, par les ministères indiqués, soient continuellement mis à jour du processus d'élaboration du PAS et fassent partie du processus sur une base continue. Il est donc fortement -

souhaitable, pour ne pas dire essentiel, que les représentants gouvernementaux appropriés sont présents à et donne des contributions aux ateliers nationaux et régionaux.

18. L'ABV a été créée comme instance responsable où la coopération entre les états de bassin a lieu et des questions pertinentes de gestion du bassin sont discutées entre les états de bassin. Il est donc également essentiel que l'ABV soit continuellement informée du processus d'élaboration d'PAPN-BVV/PAS et que les représentants de l'ABV sont présents et contribue aux ateliers nationaux et régionaux.

2.1.6 Liens entre les équipes de l'ADT et du PAS

19. Il est recommandé que l'élaboration d'PAPN-BVV/PAS soit entreprise par une équipe de consultants. On devrait nommer un consultant chef de file qui aura la charge de produire les 6 PAPN-BVV et le PAS. Le consultant en matière d'PAPN-BVV/PAS devrait être soutenu par une équipe d'experts régionaux (par exemple expert en matière de gestion de ressources en eau, expert socio-économique, expert en matière de gouvernance) pour s'assurer qu'une diversité appropriée d'expertise technique est disponible pour l'élaboration d'PAPN-BVV-PAS.
20. Puisque l'ADT et l'PAPN-BVV/PAS sont étroitement liés et leur élaboration, selon cette méthodologie, est entreprise en partie en parallèle, on recommande qu'il y ait les liens forts entre l'ADT et l'équipe d'élaboration d'PAPN-BVV/PAS. Dans le meilleur des cas au moins un membre de l'équipe de l'ADT devrait également faire partie de l'équipe d'élaboration d'PAPN-BVV/PAS.

2.2 Etapes détaillées

21. En conformité avec les observations ci-dessus et les principes directeurs, les étapes détaillées suivantes doivent être entreprises (voir également ci-dessous le plan de travail et le calendrier, indiquant chacune des étapes méthodologiques et des activités requises).
22. **Étape 1 : Engager des consultants : comme** étape initiale les consultations pour l'équipe d'intégration de l'ADT et les équipes nationales de l'ADT doivent être annoncées, les consultants choisis et engagés.
23. **Étape 2 : Réunion de planification détaillée : suivant** le processus de sélection l'équipe d'intégration de l'ADT, meneurs d'équipe de pays des équipes nationales de l'ADT et l'UGP et d'autres structures appropriées du projet déterminées par l'UGP doivent se réunir pour une réunion de planification intensive. Etant donné l'élaboration parallèle de l'ADT et du PAS et les liens importants entre les deux processus il est essentiel que l'UGP et les consultants engagés développent conjointement une approche cohésive et structurée pour l'élaboration des deux documents. On le prévoit que les structures de projet au niveau régional et au niveau national (NFP, NIC) jouent un rôle important dans la coordination pratique des activités d'élaboration de l'ADT et d'PAPN-BVV/PAS, en particulier les ateliers appropriés etc.... La réunion de planification détaillée doit s'assurer qu'une attribution claire des rôles et des responsabilités entre les structures du projet et les consultants et les lignes de coordination avec l'UGP sont acceptées afin d'assurer l'efficacité maximum.
24. **Étape 3 : Premier round des ateliers nationaux ADT :** un premier round des ateliers nationaux de parties prenantes dans chacun des six états de bassin sera organisé pour contribuer à la finalisation de l'ADT. En détail, les ateliers fonctionnent pour recueillir la contribution des parties prenantes sur des questions comme :
 - Recueillir les idées des parties prenantes sur les problèmes identifiés dans l'ADT préliminaire (sont-ils des questions encore valides ? se sont-elle améliorées ?, ont empiré ?
 - Identifier les nouvelles informations/données qui sont devenues disponibles
 - Convenir sur un appui probable des parties prenantes aux équipes pays (fourniture de l'information etc.)
25. Ceci permettra aux équipes pays de l'ADT de focaliser leurs activités et utiliser mieux possible de

l'aide et de la connaissance que les parties prenantes peuvent fournir.

26. **Étape 4 : Compilation des données/informations de l'ADT et élaboration des rapports de pays :** avec la contribution, les conseils et l'aide reçus des parties prenantes, les équipes nationales de l'ADT dans chacun des six pays, sous la conduite du meneur d'équipe de pays et en consultation avec le coordonnateur de l'ADT, entreprennent les études nécessaires et compilent les informations et les données requises et établissent des avant-projets de rapports complets de pays.
27. **Étape 5 : Engagement de consultants du PAS :** les consultations pour l'équipe d'élaboration du PAS doivent être annoncées, les consultants choisis et engagés.
28. **Étape 6 : Premier round des ateliers nationaux du PAS :** un premier atelier de PAS sera organisé dans chaque état du bassin. Ceci sert à recueillir la contribution des parties prenantes pour l'élaboration d'une première liste (probablement très approximative) d'activités exigées pour résoudre les problèmes identifiés. Pour cela, il est requis du consultant du PAS qu'il élabore une liste de vue d'ensemble de problématiques identifiées dans l'ADT et les activités préliminaires identifiées dans le pré-PAS. Les parties prenantes donneront alors leur contribution sur les activités et les investissements nécessaires et faisables.
29. Ceci assure que les parties prenantes appropriées font partie du processus d'PAPN-BVV/PAS depuis le début et ne doivent pas seulement figurer vers la fin du processus, ce qui rendrait plus difficile leur acceptation et adhésion. En même temps la liste initiale d'activités fournira au consultant de PAS une bonne base pour compiler une comparaison matricielle des activités d'PAPN-BVV dans les pays respectifs et des activités initiales de PAS basées sur cela (voir une explication plus détaillée sous 7. ci-dessous).
30. **Étape 7 : Élaboration des plans d'PAPN-BVV/PAS, des listes d'activité et des groupes préliminaires de projet :** en parallèle au élaboration des rapports ADT de pays, les consultants d'PAPN-BVV /PAS compileront une première liste d'activités pour chacun des pays, basé sur la contribution des parties prenantes à l'atelier national¹. La liste initiale des activités forme la base pour la première ébauche (approximative) de l'PAPN-BVV.
31. Le consultant en matière d'PAPN-BVV/PAS développera une matrice comparative des listes d'activité compilées dans chacun des pays. Ceci permettra d'identifier les problèmes qui surviennent dans chacun des pays (ou au moins un certain nombre de problèmes) et qui pourraient ainsi être inclus dans le PAS. Basé sur l'analyse comparative une première ébauche (approximative) du PAS sera développée, avec les activités regroupées ensembles thématiques qui permettent une élaboration à la suite de proposition de projet pour l'exécution de ces activités.
32. Les ébauches initiales d'PAPN-BVV et du PAS aideront pour le développement plus focalisé de l'PAPN-BVV et du PAS comme elles sont affinées dans les stades ultérieurs du processus. Elles aident également à l'obtention de contribution plus détaillée, plus structurée et cohésive des parties prenantes pendant les ateliers ultérieurs.
33. **Étape 8 : Évaluation des rapports pays de l'ADT :** les ébauches de rapports de pays sont soumis à et évalués par l'équipe d'intégration de l'ADT - si et où l'information manque toujours ou des modifications doivent être apportées aux rapports, l'équipe d'intégration de l'ADT chargera les équipes de pays de traiter de ces questions avec des conseils de l'équipe d'intégration de l'ADT.
34. **Étape 9 : Traiter des commentaires de revue et combler le restant des informations manquantes sur l'ADT :** les équipes du pays ADT traitent les commentaires de revue reçus de

¹ Noter que c'est une option si des raisons budgétaires le consultant de PAPN-BVV/PAS n'assistait pas à tous les ateliers nationaux et à la place fournit les pièces justificatives pour que le NFP dirige les ateliers. Les résultats d'atelier (listes d'activité initiales etc.) seraient alors soumis au consultant pour le développement de la matrice comparative et les plans d'PAPN-BVV et de PAS.

l'équipe d'intégration de l'ADT et comble le restant des informations manquantes.

35. **Étape 10 : Élaboration de l'ébauche ADT** : l'équipe d'intégration de l'ADT développe l'ébauche ADT en utilisant les données des six rapports de pays d'ADT.
36. **Étape 11 : Second round de l'atelier national** : le deuxième round des ateliers nationaux est organisé, encore des ateliers à double objectif cherchent des contributions à l'ADT et à sa validation et des données supplémentaires pour l'élaboration d'PAPN-BVV/PAS.
37. À ces ateliers les rapports respectifs de pays de l'ADT et l'ébauche ADT sont présentés aux parties prenantes et leurs commentaires et contributions cherchés. En même temps le classement par ordre de priorité des problèmes transfrontaliers (dans un format plus agrégé que dans l'ADT préliminaire) est conjointement accepté avec les parties prenantes.
38. L'ébauche de l'PAPN-BVV et du PAS avec les faisceaux d'activité thématiques initiaux sont présentées aux parties prenantes et, basé sur le classement par ordre de priorité des problèmes transfrontaliers dans l'ADT, davantage raffinées.
39. **Étape 12 : Examen externe de l'ADT** : un examen de l'ébauche de l'ADT par des experts techniques externes est fait.
40. **Étape 13 : Élaboration de l'ébauche de l'ADT final** : basé sur la contribution des ateliers nationaux de validation de l'ADT et de la revue technique externe, l'équipe d'intégration de l'ADT élabore le draft final de l'ADT pour la validation à un atelier régional.
41. **Étape 14 : Élaboration de l'ébauche PAPN-BVV et du drat PAS** : Basé sur les contributions de parties prenantes du deuxième round des ateliers nationaux, le consultant d'PAPN-BVV/PAS développe une ébauche de PAPN-BVV et du PAS davantage raffiné.
42. **Étape 15 : Atelier régional de validation de l'ADT et d'élaboration du PAS (y compris. EcoQOs)** : un atelier régional de parties prenantes (avec des parties prenantes de tous les états du bassin aussi bien que des parties prenantes régionales appropriés - par exemple l'ABV, d'autres projets régionaux) est organisé comme un atelier à double objectif cherchant une contribution à l'ADT et à l'atelier d'élaboration du PAS. Cet atelier sert à valider les résultats de l'ébauche de l'ADT final et à convenir d'une priorisation finale des problèmes transfrontaliers (auxquels le PAS final correspondra).
43. Basé sur la priorisation convenue dans l'ADT des problèmes transfrontaliers la liste (groupée) proposée d'activités de PAS sera encore raffinée et élaborée en liste cohésive qui réponde adéquatement aux problèmes prioritaires dans l'ADT.
44. D'une manière primordiale, pour l'élaboration ultérieure de l'ébauche du PAS, la contribution des parties prenantes régionales sera cherchée au sujet des questions régionales additionnelles qui n'auraient pas été soulevées dans les ateliers nationaux (par exemple manières de renforcer le rôle de l'ABV, d'autres questions d'intégration régionale qui devraient faire partie du PAS).
45. Pour finir, l'atelier régional sera utilisé pour s'accorder sur les objectifs de qualité environnementale pour le bassin, que le PAS vise à réaliser.²
46. **Étape 16 : Finalisation de l'ADT et soumission pour approbation** : Sur la base des contributions finales des parties prenantes de l'atelier régional de validation, l'équipe d'intégration de l'ADT finalise l'ADT et le soumet à l'UGP pour approbation par les six états du bassin.

² Il faut noter ici que la méthodologie « traditionnelle » du FEM se focalise seulement sur le développement des EcoQO. De plus en plus cependant, on comprend qu'un PAS devrait également aborder des problèmes sociaux et économiques comme ceux-ci contribuent directement à la dégradation environnementale. Par conséquent, c'est une option d'identifier des objectifs sociaux et économiques pour le bassin (et des activités correspondantes d'PAPN-BVV et de PAS).

47. **Étape 17 : Finalisation d'PAPN-BVV et du PAS :** Sur la base des contributions des parties prenantes de l'atelier régional, le consultant d'PAPN-BVV/PAS élabore des versions finales des six PAPN-BVV et du PAS.
48. **Étape 18 : Troisième round des ateliers nationaux :** un troisième round des réunions nationales de parties prenantes est tenu. Ces ateliers servent à valider les ébauches respectives d'PAPN-BVV et du PAS. Puisque les PAPN-BVV sont les plans nationaux (y compris le composant national des activités de PAS) il est important d'obtenir l'approbation nationale avant de soumettre la version finale de l'PAPN-BVV et du PAS pour la validation et l'approbation régionales.
49. **Étape 19 : Atelier régional de validation du PAS :** après la validation et l'approbation au niveau pays, l'ébauche de l'PAPN-BVV et l'ébauche du PAS sont présentées aux parties prenantes régionales pour validation et approbation finales. S'il devait y avoir d'autres changements à tout document après l'atelier, ceux-ci seront faits par le consultant en matière d'PAPN-BVV/PAS avant la soumission de la version finale de l' PAPN-BVV et du PAS à la réunion des ministres.
50. **Étape 20 : Réunion ministérielle d'approbation du PAS et ratification du document de PAS :** une réunion ministérielle sera organisée où l'ébauche du PAS final (et PAPN-BVV) sont présentées pour approbation par chacun des six états de bassin et suivi de la ratification du document du PAS par les ministres.
51. **Étape 21 : Conférence des bailleurs de fonds :** une conférence des bailleurs de fonds est tenue où le PAS ratifié est présenté aux bailleurs de fonds internationaux et des engagements pour financer les divers composants du PAS sont cherchés³.

³ Il n'est pas clair à partir du rapport de démarrage du projet si la tenue de la conférence des bailleurs fait partie des prestations fournies par le projet. Comme la tenue de la conférence des bailleurs fait régulièrement partie du projet, il a été énuméré ici comme composant final de la méthodologie.

3. Annexe: Plan de travail de l'élaboration de l'ADT et du PAS

Etapas # de la méthodologie détaillée	Activités	2009				2010				2011				Observations
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
1	Engager l'équipe d'intégration de l'ADT		T											
	Engager des équipes pays de l'ADT		T											
2	Réunion de planification conjointe entre l'équipe d'intégration de ADT, les chefs d'équipe de pays, l'UGP et les structures appropriées de projet telles que déterminé par l'UGP (par exemple NCU etc.)		T											
3	Organiser 6 ateliers ADT de pays		T	T										
4	La collecte des informations et de données au niveau national et l'élaboration progressive des rapports pays		T	T	T									
5	Engager des consultants en matière de PAS			S										
6	Organiser 6 ateliers APNV-VRB/PAS de pays				S	S								
7	Elaboration des plans initiaux d'APNV-VRB/PAS, des listes d'activité et des faisceaux préliminaires de projet				S	S								
8	L'évaluation des avant projets de rapport pays par l'équipe d'intégration d'ADT					T								
9	Traiter les commentaires de revue de l'équipe d'intégration de l'ADT et combler le restant des informations manquantes (le cas échéant)						T							
10	Élaboration de l'ébauche de l'ADT par l'équipe d'intégration de l'ADT						T							
11	6 ateliers nationaux de validation de l'ADT comprenant la priorisation des problèmes transfrontaliers						X							Atelier de validation nationale combinée de l'ADT et de l'élaboration d'APNV-VRB/PAS

Etapas # de la méthodologie détaillée	Activités	2009				2010				2011				Observations
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
1	Engager l'équipe d'intégration de l'ADT		T											
	Engager des équipes pays de l'ADT		T											
2	Réunion de planification conjointe entre l'équipe d'intégration de ADT, les chefs d'équipe de pays, l'UGP et les structures appropriées de projet telles que déterminé par l'UGP (par exemple NCU etc.)		T											
3	Organiser 6 ateliers ADT de pays		T	T										
4	La collecte des informations et de données au niveau national et l'élaboration progressive des rapports pays		T	T	T									
5	Engager des consultants en matière de PAS			S										
6	Organiser 6 ateliers APNV-VRB/PAS de pays				S	S								
7	Elaboration des plans initiaux d'APNV-VRB/PAS, des listes d'activité et des faisceaux préliminaires de projet				S	S								
8	L'évaluation des avant projets de rapport pays par l'équipe d'intégration d'ADT					T								
9	Traiter les commentaires de revue de l'équipe d'intégration de l'ADT et combler le restant des informations manquantes (le cas échéant)						T							
10	Élaboration de l'ébauche de l'ADT par l'équipe d'intégration de l'ADT						T							
	6 ateliers nationaux d'élaboration du PAS						X							
12	Examen de l'ébauche de l'ADT par les experts techniques externes							T						
13	Élaboration de l'ébauche ADT final par l'équipe d'intégration d'ADT							T						
14	Élaboration de 6 ébauches PAPAN-BVV et de l'ébauche PAS						S	S	S					
15	Atelier régional de validation de l'ADT								X					Atelier de validation combine des ADT et de l'élaboration du PAS
	Atelier régional d'élaboration du PAS								X					

Etapas # de la méthodologie détaillée	Activités	2009				2010				2011				Observations
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
1	Engager l'équipe d'intégration de l'ADT		T											
	Engager des équipes pays de l'ADT		T											
2	Réunion de planification conjointe entre l'équipe d'intégration de ADT, les chefs d'équipe de pays, l'UGP et les structures appropriées de projet telles que déterminé par l'UGP (par exemple NCU etc.)		T											
3	Organiser 6 ateliers ADT de pays		T	T										
4	La collecte des informations et de données au niveau national et l'élaboration progressive des rapports pays		T	T	T									
5	Engager des consultants en matière de PAS			S										
6	Organiser 6 ateliers APNV-VRB/PAS de pays				S	S								
7	Elaboration des plans initiaux d'APNV-VRB/PAS, des listes d'activité et des faisceaux préliminaires de projet				S	S								
8	L'évaluation des avant projets de rapport pays par l'équipe d'intégration d'ADT					T								
9	Traiter les commentaires de revue de l'équipe d'intégration de l'ADT et combler le restant des informations manquantes (le cas échéant)						T							
10	Élaboration de l'ébauche de l'ADT par l'équipe d'intégration de l'ADT						T							
16	Soumission d'approbation finale de l'ADT et de pays									T				
17	Achèvement d'ébauche PAPN-BVV et d'ébauche PAS								S	S	S			
18	6 ateliers nationaux de validation d'PAPN-BVV/PAS										S			
19	Atelier régional de validation du PAS et élaboration de la version finale de l'PAPN-BVV/PAS pour présentation lors de la réunion ministérielle										S			
20	Réunion ministérielle d'approbation du PAS											S		
21	Conférence des bailleurs de fonds											S		Fait partie du projet?

Etapas # de la méthodologie détaillée	Activités	2009				2010				2011				Observations
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
1	Engager l'équipe d'intégration de l'ADT		T											
	Engager des équipes pays de l'ADT		T											
2	Réunion de planification conjointe entre l'équipe d'intégration de ADT, les chefs d'équipe de pays, l'UGP et les structures appropriées de projet telles que déterminé par l'UGP (par exemple NCU etc.)		T											
3	Organiser 6 ateliers ADT de pays		T	T										
4	La collecte des informations et de données au niveau national et l'élaboration progressive des rapports pays		T	T	T									
5	Engager des consultants en matière de PAS			S										
6	Organiser 6 ateliers APNV-VRB/PAS de pays				S	S								
7	Elaboration des plans initiaux d'APNV-VRB/PAS, des listes d'activité et des faisceaux préliminaires de projet				S	S								
8	L'évaluation des avant projets de rapport pays par l'équipe d'intégration d'ADT					T								
9	Traiter les commentaires de revue de l'équipe d'intégration de l'ADT et combler le restant des informations manquantes (le cas échéant)						T							
10	Élaboration de l'ébauche de l'ADT par l'équipe d'intégration de l'ADT						T							
	Intégration de PAS dans le plan de travail de VRB													

T = Activités de ADT

S= Activité PAS

X = Activités combinées d'élaboration de l'ADT et du PAS